



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
La Rose des Vents- Route de port Kennet – 44420 PIRIAC SUR MER

Conseil d'Administration
Le 25 janvier 2020 à 9H00 à Piriac sur Mer

Ordre du jour

Accueil de Vincent, Françoise Pannetier et Véronique Peloil
Tour de table de présentation.

- Pierrick Jaouen
- Denis Moinet
- Eléonore Kurtz
- Anne Queffélec
- Michel Huchet
- Gaëlle Malécot-Tamborini

Pierre Chenot – Directeur

Assistent au CA, en vue de l'intégrer à l'issue de la prochaine AG en mars 2020 :

- Véronique Peloil
- Françoise Pannetier
- Vincent Pannetier

Est procédé avant d'aborder le premier point à l'ordre du jour à un tour de table pour que chacun se présente.

1- Approbation du compte-rendu du 29 novembre 2019

Le compte-rendu du conseil d'administration est approuvé à l'unanimité.

S'agissant des modalités de diffusion des comptes-rendus, il est acté que les comptes-rendus seront, une fois validés, positionnés sur le site de l'ASPA et transmis par un e-mail à l'ensemble des sympathisants de l'association.

2- Point sur l'exploitation - Cf annexe 1 - Présentation des chiffres relatifs à l'exploitation

2.1 - Bilan de l'exploitation 2019

➤ CLASSES DE MER

Ouverture du centre en 2019 (Piriac et Mesquer) : 248 jours.

Cela est beaucoup pour un centre de classe de mer littoral.

Il est précisé que le centre de Mesquer est loué pour 3 ans en dehors des vacances scolaires.

23 clients supplémentaires sont venus à Mesquer outre ceux qui s'étaient déjà positionnés.

Le nombre important de devis effectués en 2019 démontre l'attractivité forte du centre.

La durée moyenne des séjours au centre de la rose des vents est de 3,1 jours, celle-ci se réduit progressivement et ce quel que soit le type des clients.

➤ COLONIES

Le temps par enfants consacré par les salariés pour l'organisation des colonies de vacances s'élève à 9H20. Ce temps, supérieur à la moyenne des autres centres, devra être réduit.

➤ DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX

Le directeur en 2019 a passé 67 jours de travail à l'extérieur du centre dans le cadre de la construction des réseaux nécessaires au développement des activités de l'ASPA. Cette activité est d'autant plus primordiale que l'association, malgré sa taille importante, n'est encore à jour pas suffisamment connue.

➤ ACCUEIL DE GROUPES

S'agissant de l'accueil de groupes, l'objectif est de faire converger le prix de vente et le coût de production. Aujourd'hui le prix de vente est sensiblement inférieur au coût de production, du fait que l'on ait accueilli des groupes sans remplir le centre dans sa globalité.

Il est par ailleurs constaté un nombre de plus en plus important de demandes de pensions complètes ou de demi-pensions le WE.

2.2 - Projection 2020

La situation financière de l'association demeure problématique du fait d'un coût de production des classes de mer sensiblement supérieur au coût de vente des séjours classes de mer :

Le coût de production d'une classe découverte est aujourd'hui de plus de 100€ par enfant et par jour. Ce coût ne peut être supporté par les écoles. Le coût facturé aujourd'hui est de 40€ et correspond au prix moyen des centres découvertes sur le territoire. Les marges de manœuvre sont donc inexistantes.

Il s'agit par conséquent d'envisager de conforter le modèle économique de l'association.

Le nombre de journées enfants sera doublé en 2020 sur le centre de Mesquer.

Il est envisagé d'identifier le centre de Piriac comme un centre dédié à la découverte de la mer et du littoral et le centre de Mesquer dédié à des activités environnementales.

3- Point comptable et financier : bilan 2019

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 14 000€.

Le résultat de l'exercice est en chute de 12 500 €, ce qui est moins élevé qu'en 2018 (- 52 000€).

L'activité est en augmentation en 2019 par rapport à 2018 de 40%.

Les centres ont coûté plus cher en raison de :

- problèmes de recrutement de personnel,
- travaux de ménage à réaliser plus conséquents plus prévus,
- réparations de véhicules,
- coût de location de barnum pour garantir une capacité d'accueil suffisante.

4- Travaux en cours

Le bâtiment de la Rose des Vents étant vieillissant, plusieurs problèmes ont été découverts récemment :

- circuit chauffage à réparer dans le restaurant.
- fuite d'eau à 80° identifiée de 3M³ par jour.
- évacuation des douches qui s'effectue directement dans le vide sanitaire
- Infiltration d'eau dans l'extension du restaurant.

Comme cela avait été acté en CA, le bâtiment bleu est actuellement en travaux pour refaire les douches animateurs.

Par ailleurs, les bureaux des salariés seront installés dans le nouvel espace à compter de fin février.

De façon à restaurer progressivement les bâtiments il est acté que sera mené pièce par pièce par le directeur et le responsable technique en fin de chaque saison un état des lieux pour identifier les travaux à mener. Avant que la saison 2020 ne démarre il faut faire un état des lieux pièce par pièce, il s'agira aussi de faire un état des lieux de sortie.

Cette mission est confiée au directeur en 2020 avant que la saison ne démarre.

Parmi les travaux à mener qui sont nombreux, il paraît urgent d'initier les travaux de réfection des chambres.

5- Présentation du projet global de l'ASPA.

➤ Enjeu : identifier des pistes de développement qui puissent permettre à l'ASPA de proposer des activités dans le respect de son projet associatif.

➤ Éléments de contexte :

- les centres qui ont un modèle économique viable offrent, en plus des prestations collectives traditionnelles, une prestation hôtelière ainsi que des séjours en gîtes ou hébergements "insolites".
- l'ASPA a de fortes demandes des écoles pour effectuer des séjours en montagne.

Fort des enjeux et de ces éléments de contexte, le directeur propose deux projets de développement :

1- Location lors de la période estivale d'un camping "la petite étoile" proche de St Brévin, appartenant à la CCAS pour lequel ils recherchent un acquéreur.

Le camping dispose de 45 emplacements pour une capacité d'accueil de 150 personnes, d'un accueil de tourisme familial et d'un espace de restauration.

Cette piste présente certains avantages en permettant de :

- proposer un service différent,

- répondre à une très forte demande de camping de la part d'actuels ou de potentiels clients (avec ou sans restauration),
- diversifier nos partenariats et par ce biais développer notre influence.

Cette location nécessitera une présence sur site 24/24.

2- Location à l'année d'un gîte de montagne à Gavarnie - Le Desman, appartenant aujourd'hui à la commune.

Le centre est en parfait état malgré 2 bémols :

- les locaux ne permettent pas d'accueillir dans des conditions optimales des classes de neige,
- il n'existe pas de logement de fonction dans le centre.

La commune y développe aujourd'hui des activités au cours des périodes été et printemps et accompagnera la démarche de location si on s'engage.

Les centres environnants refusent du monde et Jeunesse et Sport a besoin de monde pour piloter ces projets.

Coût estimé : 50 000€ par an (charges comprises). Le montant est identique à peu près à celui de Mesquer, cependant la mairie est d'accord pour mettre en place un loyer évolutif, conscient que le montant actuel est trop élevé.

Le CA souligne son fort intérêt pour ces deux projets de qualité et sans aucun doute opportuns pour garantir le développement de l'activité de l'ASPA.

Il mentionne par ailleurs qu'il souhaite disposer de plus de précisions pour prendre une décision. Également qu'il est important que le Directeur consacre un temps suffisant de son activité pour consolider la gestion des centres existants et des équipes pour palier les dysfonctionnements rencontrés cette année.

Le développement de l'activité, nécessaire pour garantir la pérennité de l'association, ne devra pas se faire au détriment du pilotage du centre de Piriac et de la gestion des équipes.

6- Point sur la vente du terrain

Le compromis de vente est désormais signé.

La vente terrain s'élève à 410 000€ sans plus-value à payer.

A été formulée une demande de subvention au Conseil Régional pour l'ensemble des travaux à initier en 2020, cependant elle ne pourra être versée avant que ne soit remboursée notre dette au CR programmée en fin d'année.

7- Point RH - organisation de l'équipe

7.1- Organisation des équipes par pôles Cf annexe 2 jointe.

Identification de 3 pôles :

- Pôle administration et communication
- Pôle pédagogique
- Pôle exploitation des centres

Cette organisation a été présentée à l'ensemble des salariés.

7.2 Recrutements à venir

A ce jour, la personne qui sera en charge du pôle pédagogique n'est pas identifiée au sein de l'équipe pédagogique.

Le recrutement du responsable d'exploitation est en cours. 64 candidatures ont été reçues.

Il reste encore 7 postes d'agents de service et d'entretien à pourvoir. Le recrutement dans ce domaine d'activité est très difficile.

Le directeur est en charge de finaliser l'ensemble des fiches de poste et de les présenter à chacun des salariés, d'ici au 15 février, date à laquelle le conseil d'administration aura un échange avec l'équipe pour acter la mise en place de cette nouvelle organisation.

8- **Point sur la vie associative de l'ASPA**

8.1 - Bilan du séjour à la montagne et proposition de suites à donner

52 personnes étaient présentes. Toutes ont particulièrement apprécié ce séjour organisé par le Directeur. Chaque personne a fait part à la fin du séjour des points méritant d'être améliorés pour un prochain séjour, il en sera tenu compte le moment venu.

Le directeur souligne trois bémols :

- éloignement du centre de la station
- l'absence de jeunes animateurs
- souhait de certaines familles de partir en février

Il est décidé de reprogrammer un séjour de ski. Il sera organisé du 25 décembre au 2 janvier 2020 au même endroit, aux Gets.

8.2 - Modalité de communication avec les membres actifs

Il est important d'améliorer significativement la communication avec l'ensemble des sympathisants (animateurs, écoles, membres actifs, salariés, sympathisants...).

Pour cela il est décidé que :

- l'équipe administrative sera le point d'entrée du CA et utilisera à bon escient le logiciel de gestion pour garantir une mise à jour de la liste de tous les sympathisants,
- les CR du conseil d'administration seront transmis via le site de l'ASPA et via la messagerie,
- le site de l'association sera rénové et mis à jour (il est envisagé de confier ce travail à un service civique qui arrivera mi-février).

Depuis, la personne pressentie a décliné la mission. L'offre a été relancée et nous sommes dans l'attente de nouvelle candidature.

- les réseaux sociaux seront utilisés

Anne Queffelec sera référente communication au sein du CA.

8.3 – Modalité d'organisation de l'AG du 28 mars 2020

AG le samedi 28/03 à 15H00. Ce WE sera aussi un WE associatif dont l'organisation sera définie lors du prochain CA le 15 février.

Eléonore Kurtz est référente pour l'organisation avec les directeur-riche-s et animateur-riche-s de colo.

8.4 – Planning 2020 des WE d’astreintes

Le Directeur est chargé de diffuser le calendrier pour l’année.

9- Calendrier des événements associatifs 2020

À définir lors du CA du 15 février.

Amicalement,

*Le président du CA de l’ASPA,
Pierrick Jaouen*